AVERTISSEMENTS AGRICOLES

n° 131 - 2 Novembre 1978

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427) Répondeur (78) 60.17.74

C.C.P. LYON 9431-17 A
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS

DEPERISSEMENT BACTERIEN du PECHER.- La chute des feuilles se prolonge et la protection reste nécessaire dans les zones concernées.

PSYLLE du POIRIER.- Le niveau actuel des populations ne justifie pas l'application d'un traitement, d'autant que les prédateurs paraissent encore assez abondants.

GRANDE CULTURE

GROSSE ALTISE du COLZA.- Le refroidissement observé récemment en plaine a réduit considérablement l'activité de l'insecte. Toutefois un prochain réchauffement peut provoquer sa réapparition et justifier une intervention chimique dès qu'il sera possible d'observer 2 insectes au moins au mètre carré, dans la mesure toutefois où la plante n'aura pas acquis un volume de végétation suffisant pour supporter les attaques de l'altise.

- On utilisera : soit un *Parathion* à 350 gr/ha de matière active.
  soit un *Méthidathion* (Ultracide) à 800 gr/ha de m.a.

PUCERONS des CEREALES.- Sur *Blé et Orge*, les populations sont généralement très proches du *seuil* de nocivité (2 pucerons au moins pour 3 pieds) et une intervention chimique peut s'imposer du jour au lendemain, au moindre réchauffement.
On surveillera particulièrement les parcelles proches des maïs encore sur pied et porteurs de populations abondantes de pucerons.

On utilisera une des formules suivantes :
- *Bromophos* (Nexion, Rhodianex, Sovinexion) à 1,5 l/ha de produit commercial
- *un Pyréthrinoïde* - soit Decis à 0,3 l/ha de produit commercial
  - soit Sumicidin à 0,4 l/ha de " "
  - soit Perthrine à 0,2 l/ha de " "

Ces trois derniers produits sont toutefois nocifs pour les insectes utiles.

DESHERBAGE des CEREALES.- Disparition trop rapide au niveau du feuillage des herbicides les plus volatils, manque de pénétration au niveau des racines faute de pluie, telles sont, liées à la longue sècheresse de cette fin de saison, les principales causes des échecs fréquemment rencontrés cette année par les desherbages de pré-levée.
Les fortes rosées et les brouillards persistants des dernières semaines devraient normalement apporter une amélioration sensible de l'efficacité des traitements effectués après la levée des céréales.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.